

DÉCLARATION LIMINAIRE - FPMA DU 13 JUIN 2016

Nous commençons cette FPMA en saluant, à nouveau, positivement la remise en temps et en heure des documents de travail. Nous soulignons également la disponibilité appréciable des services. Pour autant, nous avons constaté des difficultés importantes concernant les documents AIDOP. En effet, depuis le GT vœux et barèmes, aucune correction sur les erreurs informatiques constatées n'a été apportée aux documents initiaux, source de difficultés pour notre travail de commissaires paritaires. Ce problème signalé à maintes reprises à vos services n'a pas été solutionné et c'est notre organisation syndicale centrale qui a dû effectuer ces corrections à 2 reprises : à l'issue du Gt et à la publication des projets).

Nous souhaitons aussi signaler que nous avons apprécié l'écoute attentive de l'administration et du corps d'inspection à propos de nos préoccupations sur le mouvement. Plus particulièrement concernant la réservation d'un trop grand nombre de postes vacants pour nos futurs collègues stagiaires limitant ainsi le mouvement. Cependant, nous souhaiterions que ces discussions puissent avoir lieu plus en amont de manière à faciliter le travail de tous. Si l'offre finale de poste ne peut nous satisfaire, nous avons obtenus tout de même la réinjection de cinq postes vacants dans le mouvement 2016.

Nous admettons un contexte de gestion qui reste difficile pour cette année mais nous dénonçons la fermeture de six postes liée à la redistribution des moyens dans le cadre de la réforme du collège. Nous dénonçons aussi un calibrage national inadapté autant du point de vue des entrants dans l'académie que du nombre prévisionnel des stagiaires que nous allons accueillir.

Ce contexte entraine l'implantation de 33 postes de TZR (23 dans le var dont 4 prononcés en extension, 10 pour les AM), et la création de 18 nouveaux supports soit quasiment 50% des entrants dans l'académie. Cette situation correspond à ce que nous avions anticipé lors de nos publications. Nous sommes conscients du besoin de remplacement nécessaire au bon fonctionnement de l'académie, en effet, 10% de remplacement est légitime. Nous sommes actuellement autour de ce chiffre (environ 9% pour 88 TZR existants). Le fait de nommer 33 TZR (dont 18 supports nouveaux) dépasse fortement ce besoin et nuit surtout aux affectations possibles de certains collègues. De plus, certaines zones sont considérablement « gonflées » (5 de plus en Var Est, alors qu'aucun TZR en sort). Nous nous interrogeons sur l'évolution des besoins cette année, sachant que l'année dernière, nous ne constations aucun mouvement sur cette zone.

Cette situation engendre de fortes incertitudes pour nos collègues d'autant plus qu'il n'existe aucun calibrage préalable des ZR. Nous en profitons pour rappeler que si certains efforts ont été faits pour améliorer les bonifications de sortie de la fonction de TZR, celles-ci ne permettent pas encore d'assurer un turn over satisfaisant. Cette année, 7 TZR (2 dans le var, 5 pour les Am) pourront prétendre à un poste fixe ce qui est encore moins que l'année dernière.

Il est regrettable que ce calibrage non connu ait été source de problème d'attribution de bonification de points pour un des dossiers handicap. La proposition du SNEP était de bonifier ce DM sur ZRE, l'administration ne l'a pas entendu ainsi, puisque celle-ci a choisi de bonifier le collègue sur un vœu large

département. La conséquence de cette décision entraine une nomination éloignée du domicile de l'agent et donc loin de ses raisons médicales.

Pour rentrer dans les détails plus techniques, cette année encore, le SNEP-FSU a fait des propositions de chaines et de ventilations à l'administration. Celles-ci permettent de satisfaire ou d'améliorer la mutation de 21 collègues sur les 87 qui vont muter. Soit 24.1% de mieux. Le SNEP propose également de nouveaux entrants (candidats cachés) dans le cadre des mutations infradépartementales. Ce sont ainsi 9 collègues (4 pour le Var, 5 pour les AM) qui peuvent avoir satisfaction.

Au final c'est 87 collègues qui mutent sur 225 demandes soit un ratio de près de 38%. Le Var voit sa barre d'entrée dans le département remonter significativement (503 points) comme celle des alpes maritimes (274 pts)

Par ailleurs, nous sommes satisfaits que le Rectorat continue de ne pas divulguer les projets d'affectation avant la tenue de la FPMA. En revanche, nous déplorons que certaines organisations syndicales se permettent de divulguer des informations. C'est un comportement irresponsable dans la mesure où le projet ne prend pas en compte l'ensemble des phases du mouvement. Certaines informations divulguées sont donc inexactes.

Nous tenons à revenir sur la problématique du collègue nommé sur ce qu'on appelle « un vœu zéro ». La proposition du SNEP qui consistait à agir au sein de l'établissement pour protéger ce professeur n'a pas été retenue. S'il était, en effet, nécessaire de proposer une solution nous regrettons que la décision impacte le mouvement. Par conséquent, nous regrettons la décision du Rectorat.

Pour conclure sur la question du mouvement, nous ne pouvons que constater un mouvement difficile et créateur d'incertitudes fortes pour les collègues. Le mouvement ne s'est pas amélioré pour les TZR malgré l'évolution des bonifications (peut être doivent elles être encore revues). Dans ce contexte, difficile de passer sous silence le fait que l'EPS paye un lourd tribu aux fermetures de postes dans l'académie. Sur 30 supports en moins dans le second degré, 20% sont absorbés par notre discipline ce qui est loin d'être proportionnel à ce qu'elle représente. Et pourtant, le second degré a bénéficié, cette année, d'une dotation de 60 ETP de plus. La situation est, pour le moins, paradoxale.

L'année dernière, à la même époque, nous demandions à La ministre de sursoir à la mise en œuvre de la réforme du collège. Aujourd'hui, nous pouvons témoigner du fait que cette année de préparation a apporté plus d'inquiétudes et de questionnements que de réponses concrètes à la lutte contre l'échec scolaire. Comment ne pas parler de la désorganisation des établissements et de la préparation anxiogène de la rentrée. D'ailleurs, quelques rétropédalages sont en cours sur l'organisation du temps scolaire. En EPS, cette année restera comme l'année qui aura vu la publication de programmes indigents induisant une véritable régression pour la discipline. A ceci vient s'ajouter la disparition de l'évaluation de l'EPS au brevet, créant ainsi un véritable déséquilibre et une hiérarchisation des disciplines encore plus forte. La profession va devoir rester plus vigilante que jamais afin d'assurer la pérennité de la discipline au sein des établissements mais la tâche va devenir ardue.

Pour terminer, nous venons de recevoir les documents du CTA sur le plan académique de formation. Nos premiers constats nous interrogent et nous inquiètent :

- Nous déplorons toujours l'absence du deuxième stage de bassin auquel nous avions accès il y'a encore deux ans
- Nous restons dubitatifs quant aux libellés des stages proposés et nous ne manquerons pas de demander des précisions lors du CTA du 20/06/2016

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE ECOUTE

LE SNEP FSU NICE